



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 4 mars 2011 (11.03)
(OR. en)

7204/11

BUDGET 5
FIN 135

NOTE

du: Secrétariat général du Conseil

au: Comité budgétaire

Objet: État prévisionnel des dépenses et des recettes du Conseil européen et du Conseil
(section II du budget UE) pour l'exercice 2012

- Exposé des motifs

1. Introduction

1.1. La crise économique et financière mondiale a un impact important sur les finances publiques nationales. Les États membres s'emploient actuellement à réduire les dépenses administratives supportées par leurs budgets nationaux dans le cadre de leurs efforts d'équilibre budgétaire. Dans les orientations budgétaires pour 2012, adoptées lors de sa session du 15 février 2011, le Conseil ECOFIN a rappelé "*l'objectif commun visant à accroître l'efficacité administrative pour optimiser, comme dans les États membres, l'utilisation de ressources limitées compte tenu du processus d'assainissement budgétaire vigoureux qu'ils mènent actuellement*".

Dans sa lettre du 3 février 2011 relative à l'établissement du projet de budget pour 2012, la Commission a invité les institutions européennes à s'efforcer dans toute la mesure possible de limiter les dépenses lors de l'élaboration de l'état prévisionnel des dépenses pour le projet de budget de l'exercice 2012. L'objectif global est de faire de réels efforts visant à limiter les dépenses dans le cadre du projet de budget 2012 et à envoyer ainsi un signal positif à l'opinion publique européenne, afin de montrer que les institutions européennes agissent de manière responsable en tenant compte des conditions économiques et budgétaires difficiles dans les États membres.

- 1.2. À la suite des orientations susmentionnées, le Secrétariat général du Conseil (SGC) a élaboré une proposition de budget pour le Conseil européen et le Conseil (section II du budget UE) pour l'exercice 2012, sur la base d'une réévaluation complète des besoins liés à ses activités actuelles et aux projets nécessaires en 2012, tant en termes de ressources financières qu'en termes de ressources humaines.

L'objectif général de cet exercice est de parvenir à une croissance nulle des crédits prévus pour le fonctionnement du SGC par rapport au niveau de 2011. Outre cette approche de croissance nulle, les crédits alloués pour certains postes spécifiques ont été réduits, compte tenu du taux d'exécution budgétaire des années antérieures.

Sur la base de cette approche combinée, le SGC propose un projet de budget pour 2012 de 538,5 millions EUR, ce qui représente une diminution de 25 millions EUR (- 4,4 %) par rapport au budget 2011.

Cette diminution découle principalement des réductions suivantes:

- 10 millions EUR concernant le paiement des avances pour le bâtiment Résidence Palace;
- 8 millions EUR pour l'interprétation;
- 7 millions EUR pour les frais de voyage des délégations.

Par ailleurs, le SGC propose de réduire son tableau des effectifs de 20 postes AST (voir point 2.1.1. ci-dessous).

- 1.3. Dans sa lettre du 3 février 2011, la Commission suggère que toute demande liée à un élargissement futur ne soit incluse dans l'état prévisionnel des dépenses des institutions qu'après qu'une décision formelle sur la date d'adhésion aura été prise. Le SGC propose de suivre cette approche, sauf en ce qui concerne l'engagement de 7 agents contractuels, lesquels sont nécessaires pour assurer la traduction des traités d'adhésion et la supervision de la traduction de l'acquis communautaire en langue croate. Une fois qu'une décision formelle sur la date d'adhésion aura été prise, toutes les dépenses liées à l'élargissement (notamment la publication de l'acquis communautaire et la mise en place de l'unité de langue croate) seront présentées dans le cadre d'une lettre rectificative ou d'un budget rectificatif spécifiques.
- 1.4. Conformément aux éléments communiqués par la Commission concernant l'élaboration du budget 2012, une augmentation des salaires de 0,9 % est incorporée dans le projet de budget pour l'exercice 2012. Cette augmentation correspond à l'adaptation des rémunérations qui sera décidée en décembre 2011.

La hausse générale des prix estimée à 1,8 % en 2012 est compensée par une réduction des volumes.

- 1.5. Le tableau 1 présente la proposition budgétaire pour 2012 par catégorie. Des observations plus détaillées sur l'évolution de chaque catégorie figure au point 2 ci-après.

Tableau 1: Proposition relative au projet de budget du Conseil européen et du Conseil pour 2012 (par catégorie, montants en EUR)

Catégorie	Budget 2010	Budget 2011	Projet de budget 2012	Variation 2012/2011
Tableau des effectifs	323 970 000	288 302 326	294 797 000	2,3 %
Autres dépenses de personnel	23 512 000	24 586 301	23 065 000	- 6,2 %
Immeubles (titre 2)	39 917 000	38 255 000	38 153 000	- 0,3 %
Informatique (titre 2)	35 517 000	35 782 000	36 116 000	0,9 %
Frais d'interprétation	92 740 000	94 722 973	86 723 000	- 8,4 %
Frais de voyage des délégations	36 792 000	33 675 000	26 675 000	- 20,8 %
Journal officiel	5 115 000	5 193 000	4 626 000	- 10,9 %
Titre 3	35 939 000	2 536 000	-	
Groupe de réflexion	533 000	-	-	
Divers (titre 2)	18 517 000	19 210 000	17 390 000	- 9,5 %
Réserve	6 000 000	6 000 000	6 000 000	0,0 %
Total (hors acquisitions)	618 552 000	548 262 600	533 545 000	- 2,7 %
Acquisition de biens immobiliers	15 000 000	15 000 000	5 000 000	- 66,7 %
Total général	633 552 000	563 262 600	538 545 000	- 4,4 %

Avec la proposition pour 2012, la quote-part du budget du Conseil européen et du Conseil (section II du budget UE) dans la rubrique 5 du cadre financier (CF) évoluera de la manière présentée dans le tableau 2. Ce tableau montre également l'évolution au cours des cinq dernières années.

Tableau 2: Quote-part du budget du Conseil européen et du Conseil (section II) dans la rubrique 5 du CF pour la période 2008-2012 (montants en millions EUR)

	2008		2009		2010		2011		2012	
	m€	variation	m€	variation	m€	variation	m€	variation	m€	variation
Rubrique 5	7 457	4,8 %	7 603	2,0 %	7 962	4,7 %	8 416	5,7 %	8 754	4,0 %
Budget du Conseil européen et du Conseil	595	0,2 %	603	1,3 %	634	5,1 %	563	- 11,2 %	539	- 4,4 %
Quote-part dans la rubrique 5	8,0 %		7,9 %	- 1,3 %	8,0 %	1,3 %	6,7 %	- 16,3 %	6,2 %	- 7,5 %

2. Commentaire par catégorie de dépense

2.1. Personnel (tableau des effectifs)

Le niveau des crédits prévus pour les lignes budgétaires liées au tableau des effectifs (augmentation de 2,3 %) est déterminé principalement par les modifications ci-après.

2.1.1. Modification du tableau des effectifs

À la suite de certaines décisions prises par le SGC en matière de gestion, le tableau des effectifs peut être réduit de 20 postes (combinaison du transfert des activités du service assurance maladie du SGC au PMO et de la rationalisation des méthodes de travail au sein des unités linguistiques). Toutes les demandes de nouveaux effectifs en 2012 présentées par les différents services ont été examinées de manière approfondie. À l'issue de cet examen, il a été décidé de ne pas demander la création de nouveaux postes, mais de répondre aux besoins les plus pressants en redéployant des postes existants (29).

2.1.2. Adaptation des salaires et évolution des carrières¹

Selon l'estimation de la Commission, l'adaptation des salaires en 2011 sera de 0,9 %, ce qui représente une augmentation de 2,1 millions EUR (incidence sur une année complète). Le même taux est appliqué pour la hausse des salaires en 2012, qui sera décidée en décembre 2012 (incidence du 1/7/2012 au 31/12/2012), ce qui se traduit donc par une nouvelle augmentation de 1,3 million EUR.

L'avancement de carrière en termes d'ancienneté (progression d'échelon dans un grade) a une incidence de 3,8 millions EUR en 2012.

La modification du tableau des effectifs nécessaire pour respecter l'article 6 du statut (promotions) coûtera 0,8 million EUR.

2.1.3. Réduction forfaitaire

L'estimation du SGC selon laquelle l'occupation nette dans le tableau des effectifs augmentera de 55 postes en 2012 permet de ramener la réduction forfaitaire à 6,5 %.

2.2. Autres dépenses de personnel

La catégorie "autres dépenses de personnel" comprend une provision pour le recrutement de sept agents contractuels au sein de la direction de la qualité de la législation pour la langue croate. Ces agents ont déjà été recrutés en 2011.

Le SGC propose d'augmenter la provision pour les agents contractuels de longue durée, dont le nombre croîtrait de 10 unités pour atteindre un total de 107. Il est fait appel à ce type d'agents pour des projets et missions qui ne requièrent pas l'engagement de personnel permanent.

¹ Les chiffres indiqués s'entendent avant application de la réduction forfaitaire.

En ce qui concerne l'embauche compensatoire, qui permet de palier le manque de personnel à court terme (maladie, congé de maternité, etc.), le SGC propose de maintenir le dispositif au niveau de 2011 (soit 55 agents contractuels). Il convient de mentionner que le recours à des agents contractuels est une solution moins onéreuse que le recrutement d'agents temporaires.

Le montant global prévu pour le recrutement d'agents contractuels diminue de 0,7 million EUR puisque, contrairement au budget 2011, qui comportait des crédits pour l'élargissement, seul un montant destiné au recrutement de sept agents contractuels est prévu au budget 2012.

Sur la base de l'estimation des besoins des services du SGC en 2012, les frais de missions sont réduits de 0,5 million EUR (12 %) par rapport à 2011.

2.3. Immeubles (chapitre 2 0)

La provision pour le paiement anticipé annuel du Résidence Palace a été réduite de 10 millions EUR par rapport à 2011. Cette réduction se fonde sur le montant total qui a déjà été payé (90 % du coût estimé du projet) et sur l'état d'avancement du chantier. La livraison du bâtiment est prévue pour le début de 2014.

Le budget prévu pour le fonctionnement et l'entretien des bâtiments est légèrement réduit (- 0,3 %). La proposition comporte une réorganisation de la structure budgétaire entre les postes 2 0 0 3 (*Travaux d'aménagement et d'installation*) et 2 0 1 0 (*Nettoyage et entretien*). Le calendrier de certains projets a été modifié, ce qui se traduit par une réduction de 1,1 million EUR. Une réduction supplémentaire de 0,1 million EUR est prévue pour les travaux d'aménagement de sécurité.

D'autre part, les augmentations énumérées ci-après, qui sont liées aux obligations contractuelles, sont proposées:

- loyers (0,6 million EUR), en raison d'une diminution des recettes en 2012;
- coûts de sécurité et de surveillance (0,3 million EUR);
- coûts relatifs à la consommation d'eau, de gaz et d'électricité (0,2 million EUR).

2.4. Dépenses informatiques (article 2 1 0)

Le budget informatique est maintenu au niveau de 2011. L'augmentation de 0,3 million EUR prévue pour l'article 2 1 0 s'explique par une modification de la structure du budget en vertu de laquelle l'achat de certains équipements informatiques précédemment effectué au titre du poste 2 2 3 0 (*Fournitures de bureau*) a été transféré au poste 2 1 0 0 (*Acquisition d'équipements et de logiciels*). Le montant en question n'est pas modifié par rapport à 2011.

2.5. Matériel et installations techniques (article 2 1 2)

La diminution de 0,3 million EUR par rapport au budget 2011 est liée à la modification du calendrier du projet de modernisation des salles de conférence.

2.6. Interprétation (poste 2 2 0 2)

Au cours des dernières années, le taux de dépense annuel des crédits prévus pour l'interprétation s'est situé dans une fourchette comprise entre 60 et 75 %, ce qui correspond à une sous-utilisation annuelle d'environ 20 à 35 millions EUR. La majeure partie des crédits sous-utilisés provient des enveloppes allouées pour l'interprétation "à la demande", qui représentent 55 à 75 % du montant global non utilisé.

Le volume d'interprétation ne devrait pas augmenter par rapport au niveau des dernières années. Ce volume pourrait s'accroître si la DG SCIC de la Commission était en mesure d'assurer plus largement l'interprétation dans certaines langues pour lesquelles il manque des interprètes. Cette hausse du volume serait en tout état de cause limitée par le fait qu'il n'y a plus d'espace disponible dans le bâtiment Justus Lipsius pour augmenter de manière substantielle les infrastructures d'interprétation (cabines d'interprétation). Il convient également de noter que cette augmentation éventuelle ne concernerait dans la pratique que l'interprétation "à la demande", étant donné que les services généraux d'interprétation assurent déjà de manière presque complète l'interprétation lors de réunions telles que les réunions du Conseil européen, les sessions du Conseil et les réunions des différentes instances préparatoires.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé de réduire le budget prévu pour l'interprétation en 2012 de 8 millions EUR par rapport au niveau de 2011.

2.7. Frais de voyage des délégations (poste 2 2 0 0)

Le taux d'exécution du budget prévu pour les enveloppes destinées à couvrir les frais de voyage des délégations est singulièrement faible depuis l'instauration du système des enveloppes. Le taux de dépense annuel, qui est calculé sur la base des déclarations des États membres, atteint ainsi en moyenne 55 % du montant total disponible.

Il est à noter que le montant annuel disponible pour les enveloppes destinées à couvrir les frais de voyage des délégations est supérieur au crédit budgétaire prévu à cette fin. Conformément à la décision 111/07, le SGC transfère 66 % des montants non utilisés au titre de l'interprétation "à la demande" aux enveloppes prévues pour les frais de voyage des délégations. Depuis 2008, ce montant supplémentaire s'élève à un total d'environ 12 à 13 millions EUR par an.

Compte tenu de la sous-utilisation importante et persistante du budget prévu pour les enveloppes destinées à couvrir les frais de voyage des délégations, il est proposé de réduire le montant correspondant de 7 millions EUR par rapport au budget 2011. Le montant proposé (26,7 millions EUR) pour les enveloppes en question au titre du budget 2012 représente encore une augmentation par rapport au niveau d'exécution du budget 2010 (24,8 millions EUR).

2.8. Journal officiel (poste 2 2 1 1)

La provision budgétaire prévue pour le Journal officiel est réduite de 11 % par rapport au montant inscrit au budget 2011. Cette réduction s'explique principalement par la diminution du prix à la page facturé pour la confection du Journal officiel.

2.9. Réserve

La réserve pour dépenses imprévues allouée au Conseil européen et au Conseil s'élève à 6 millions EUR, soit le même montant que pour 2011. Cette réserve est destinée à couvrir les dépenses résultant de décisions qui ont une incidence budgétaire (imprévus) et qui sont prises en cours d'exercice financier.

**État prévisionnel des dépenses et des recettes
pour l'exercice 2012
Section II - Conseil européen et Conseil**

Article Poste	Intitulé	Exécution 2010	Budget 2011	PB 2012	2011/2012 variation (en %)
TITRE 1 - Personnes liées à l'institution					
1 0 0 0	Traitement de base	303 917	313 000	311 000	- 1 %
1 0 0 1	Droits liés à la fonction	62 604	65 000	67 000	3 %
1 0 0 2	Droits liés à la situation personnelle	8 123	20 000	20 000	0 %
1 0 0 3	Couverture sociale	14 000	13 000	20 000	54 %
1 0 0 4	Autres dépenses de gestion	631 333	900 000	910 000	1 %
1 0 0 6	Droits liés à la prise de fonctions, mutation, cessation de fonctions	p.m.	p.m.	77 000	n/a
1 0 0	Rémunération et autres droits	1 019 978	1 311 000	1 405 000	7 %
1 0 1 0	Pensions	p.m.	p.m.	p.m.	n/a
1 0 1	Cessation de fonctions	p.m.	p.m.	p.m.	n/a
1 0 2 0	Crédit provisionnel destiné aux modifications éventuelles des droits	p.m.	49 000	49 000	0 %
1 0 2	Crédit provisionnel	p.m.	49 000	49 000	0 %
Total Chapitre 10 - Membres de l'institution		1 019 978	1 360 000	1 454 000	7 %
1 1 0 0	Traitements de base	234 278 076	211 541 157	219 068 000	4 %
1 1 0 1	Droits statutaires liés à la fonction	4 300 494	3 916 421	2 573 000	- 34 %
1 1 0 2	Droits statutaires liés à la situation personnelle de l'agent	61 536 846	56 282 980	57 434 000	2 %
1 1 0 3	Couverture sociale	10 130 301	9 310 302	9 602 000	3 %
1 1 0 4	Coefficients correcteurs	130 693	213 834	30 000	- 86 %
1 1 0 5	Heures supplémentaires	1 688 321	2 129 586	1 633 000	- 23 %
1 1 0 6	Droits statutaires liés à la prise de fonctions, mutation, cessation de fonctions	2 991 000	3 057 336	3 140 000	3 %
1 1 0	Rémunérations et autres droits	315 055 730	286 451 616	293 480 000	2 %
1 1 1 0	Indemnités en cas de retrait d'emploi dans l'intérêt du service	315 735	320 834	321 000	0 %
1 1 1 1	Indemnités pour cessation définitive de fonctions	569 156	355 584	282 000	- 21 %
1 1 1 2	Droits des anciens secrétaires généraux	390 279	478 709	387 000	- 19 %
1 1 1	Cessation de fonctions	1 275 170	1 155 127	990 000	- 14 %

Article Poste	Intitulé	Exécution 2010	Budget 2011	PB 2012	2011/2012 variation (en %)
1 1 2 0	Crédit provisionnel (fonctionnaires et temporaires)	p.m.	1 850 710	1 317 000	- 29 %
1 1 2 1	Crédit provisionnel (retraités et dé gagés)	p.m.	8 000	5 000	- 38 %
1 1 2	Crédit provisionnel	p.m.	1 858 710	1 322 000	- 29 %
Total Chapitre 11 – Fonctionnaires et agents temporaires		316 330 900	289 465 453	295 792 000	2 %
1 2 0 0	Autres agents	4 215 499	8 098 000	7 352 000	- 9 %
1 2 0 1	Experts nationaux détachés	1 016 205	1 289 043	1 187 000	- 8 %
1 2 0 2	Stages	537 413	544 000	565 000	4 %
1 2 0 3	Prestations externes	1 951 593	2 068 000	2 069 000	0 %
1 2 0 4	Prestations d'appoint pour le service de traduction	p.m.	202 000	152 000	- 25 %
1 2 0	Autres agents et prestations externes	7 720 710	12 201 043	11 325 000	- 7 %
1 2 2	Crédit provisionnel	p.m.	133 131	51 000	- 62 %
Total Chapitre 1 2 - Autres agents et prestations externes		7 720 710	12 334 174	11 376 000	- 8 %
1 3 0 0	Frais divers de recrutement	182 764	132 000	152 000	15 %
1 3 0 1	Perfectionnement professionnel	1 590 033	1 603 000	1 683 000	5 %
1 3 0	Dépenses liées à la gestion du personnel	1 772 796	1 735 000	1 835 000	6 %
1 3 1 0	Secours extraordinaires	39 000	40 000	40 000	0 %
1 3 1 1	Relations sociales entre les membres du personnel	159 401	119 000	119 000	0 %
1 3 1 2	Aide complémentaire aux handicapés	66 550	69 000	69 000	0 %
1 3 1 3	Autres interventions sociales	65 593	66 000	66 000	0 %
1 3 1	Interventions en faveur du personnel de l'institution	330 544	294 000	294 000	0 %
1 3 2 0	Service médical	385 016	432 000	431 000	0 %
1 3 2 1	Restaurants et cantines	927 000	1 115 000	1 115 000	0 %
1 3 2 2	Crèches et garderies	1 951 085	1 841 000	1 749 000	- 5 %
1 3 2	Activités concernant l'ensemble des personnes liées à l'institution	3 263 101	3 388 000	3 295 000	- 3 %
1 3 3 1	Frais de mission du Secrétariat du Conseil	5 528 306	3 912 000	3 216 000	- 18 %
1 3 3 2	Frais de voyage des membres du personnel dans le cadre du Conseil européen	570 000	400 000	600 000	50 %
1 3 3	Missions	6 098 306	4 312 000	3 816 000	- 12 %
Total Chapitre 1 3 – Autres dépenses concernant les personnes liées à l'institution		11 464 747	9 729 000	9 240 000	- 5 %
TOTAL TITRE 1 - Personnes liées à l'institution		336 536 334	312 888 627	317 862 000	2 %

Article Poste	Intitulé	Exécution 2010	Budget 2011	PB 2012	2011/2012 variation (en %)
TITRE 2 - Immeubles, équipement et dépenses de fonctionnement					
2 0 0 0	Loyers	4 120 142	1 053 000	1 607 000	53 %
2 0 0 1	Redevances emphytéotiques	p.m.	p.m.	p.m.	n/a
2 0 0 2	Acquisition de biens immobiliers	55 000 000	15 000 000	5 000 000	- 67 %
2 0 0 3	Travaux d'aménagement et d'installation	2 644 632	4 860 000	7 680 000	58 %
2 0 0 4	Travaux de sécurisation	1 469 303	1 260 000	1 110 000	- 12 %
2 0 0 5	Dépenses préliminaires à l'acquisition, à la construction et à l'aménagement d'immeubles	510 778	460 000	485 000	5 %
2 0 0	Immeubles	63 744 854	22 633 000	15 882 000	- 30 %
2 0 1 0	Nettoyage et entretien	15 686 213	16 761 000	12 861 000	- 23 %
2 0 1 1	Eau, gaz, électricité et chauffage	4 132 687	4 031 000	4 232 000	5 %
2 0 1 2	Sécurité et surveillance des immeubles	8 650 819	9 090 000	9 412 000	4 %
2 0 1 3	Assurances	179 772	211 000	211 000	0 %
2 0 1 4	Autres dépenses afférentes aux immeubles	313 337	529 000	555 000	5 %
2 0 1	Frais afférents aux immeubles	28 962 828	30 622 000	27 271 000	- 11 %
Total Chapitre 2 0 – Immeubles et frais accessoires		92 707 683	53 255 000	43 153 000	- 19 %
2 1 0 0	Acquisition d'équipements et de logiciels	8 419 553	7 969 000	7 969 000	0 %
2 1 0 1	Prestations externes pour l'exploitation et la réalisation de systèmes informatiques	17 350 546	19 038 000	19 032 000	0 %
2 1 0 2	Entretien et maintenance d'équipements et de logiciels	3 651 832	4 551 000	4 891 000	7 %
2 1 0 3	Télécommunications	3 896 255	4 224 000	4 224 000	0 %
2 1 0	Informatique et télécommunications	33 318 186	35 782 000	36 116 000	1 %
2 1 1	Mobilier	934 479	1 051 000	921 000	- 12 %
2 1 2 0	Achat et renouvellement de matériel et d'installations techniques	1 379 203	4 528 000	4 243 000	- 6 %
2 1 2 1	Prestations externes pour l'exploitation et la réalisation de matériel et d'installations techniques	45 000	60 000	60 000	0 %
2 1 2 2	Location, entretien, maintenance et réparation de matériel et d'installations techniques	443 358	620 000	580 000	- 6 %
2 1 2	Matériel et installations techniques	1 867 560	5 208 000	4 883 000	- 6 %
2 1 3	Transports	468 787	788 000	744 000	- 6 %
Total Chapitre 2 1 - Informatique, équipement et mobilier		36 589 013	42 829 000	42 664 000	0 %

Article Poste	Intitulé	Exécution 2010	Budget 2011	PB 2012	2011/2012 variation (en %)
2 2 0 0	Frais de voyage des délégations	24 823 821	33 675 000	26 675 000	- 21 %
2 2 0 1	Frais de voyage divers	313 000	184 000	420 000	128 %
2 2 0 2	Frais d'interprétation	56 155 695	94 722 973	86 723 000	- 8 %
2 2 0 3	Frais de représentation	1 879 084	2 045 000	2 000 000	- 2 %
2 2 0 4	Frais divers de réunions internes	2 049 275	4 124 000	3 024 000	- 27 %
2 2 0 5	Organisation des conférences, congrès et réunions	647 261	912 000	800 000	- 12 %
2 2 0	Réunions et conférences	85 868 136	135 662 973	119 642 000	- 12 %
2 2 1 0	Dépenses de documentation et de bibliothèque	889 565	937 000	488 000	- 48 %
2 2 1 1	Journal officiel	4 415 000	5 193 000	4 626 000	- 11 %
2 2 1 2	Publications générales	401 997	650 000	610 000	- 6 %
2 2 1 3	Information et manifestations publiques	1 034 140	1 260 000	1 753 000	39 %
2 2 1	Information	6 740 701	8 040 000	7 477 000	- 7 %
2 2 3 0	Fouritures de bureau	1 019 509	971 000	657 000	- 32 %
2 2 3 1	Affranchissement	131 000	170 000	145 000	- 15 %
2 2 3 2	Frais d'études, d'enquêtes et de consultations	27 000	20 000	40 000	100 %
2 2 3 3	Coopération interinstitutionnelle	p.m.	p.m.	p.m.	n/a
2 2 3 4	Déménagements	p.m.	p.m.	10 000	n/a
2 2 3 5	Charges financières	30 700	20 000	20 000	0 %
2 2 3 6	Frais de contentieux, frais juridiques, dommages, dédommagements	492 000	600 000	600 000	0 %
2 2 3 7	Autres dépenses de fonctionnement	198 966	270 000	275 000	2 %
2 2 3	Dépenses diverses	1 899 175	2 051 000	1 747 000	- 15 %
Total Chapitre 2 2 - Dépenses de fonctionnement		94 939 981	145 753 973	128 866 000	- 12 %
TOTAL TITRE 2 - Immeubles, équipement et dépenses de fonctionnement		224 236 676	241 837 973	214 683 000	- 11 %
TITRE 3 - Dépenses résultant de l'exercice par l'institution de ses missions spécifiques					
3 0 0 0	Indemnités des experts nationaux militaires détachés	7 097 901	p.m.	-	n/a
3 0 0 1	Indemnités des experts nationaux détachés dans le cadre de la PESD/PESC	2 274 193	p.m.	-	n/a
3 0 0 2	Conseillers spéciaux dans le domaine de la PESD/PESC	177 187	p.m.	-	n/a
3 0 0	Autres agents et personnes externes	9 549 280	p.m.	-	n/a
3 0 1 0	Missions	1 380 000	p.m.	-	n/a
3 0 1 1	Perfectionnement professionnel	16 359	p.m.	-	n/a
3 0 1	Autres dépenses concernant le personnel	1 396 359	p.m.	-	n/a
Total chapitre 3 0 - Personnel		10 945 639	p.m.	-	n/a

Article Poste	Intitulé	Exécution 2010	Budget 2011	PB 2012	2011/2012 variation (en %)
3 1 0 0	Loyers	4 668 134	1 586 000	p.m.	- 100 %
3 1 0 3	Travaux d'aménagement et d'installation	10 158	p.m.	-	n/a
3 1 0 4	Travaux de sécurisation	35 210	p.m.	-	n/a
3 1 0 5	Dépenses préliminaires à l'acquisition, à la construction et à l'aménagement d'immeubles	p.m.	p.m.	-	n/a
3 1 0	Immeubles	4 713 502	1 586 000	p.m.	- 100 %
3 1 1 0	Nettoyage et entretien	847 668	165 000	p.m.	- 100 %
3 1 1 1	Eau, gaz, électricité et chauffage	579 500	165 000	p.m.	- 100 %
3 1 1 2	Sécurité et surveillance des immeubles	1 938 000	620 000	p.m.	- 100 %
3 1 1 3	Assurances	10 110	p.m.	-	n/a
3 1 1 4	Autres dépenses liées aux immeubles	27 790	p.m.	-	n/a
3 1 1	Frais afférents aux immeubles	3 403 068	950 000	p.m.	- 100 %
Total Chapitre 3 1 – Immeubles et frais accessoires		8 116 570	2 536 000	p.m.	- 100 %
3 2 0 0	Acquisition d'équipements et de logiciels	4 006 601	p.m.	-	n/a
3 2 0 1	Prestations externes pour l'exploitation et la réalisation de systèmes informatiques	4 787 888	p.m.	-	n/a
3 2 0 2	Entretien et maintenance d'équipements et de logiciels	1 317 788	p.m.	-	n/a
3 2 0 3	Télécommunications	1 802 095	p.m.	-	n/a
3 2 0	Informatique et télécommunications	11 914 372	p.m.	-	n/a
3 2 1	Mobilier	56 096	p.m.	-	n/a
Total Chapitre 3 2 - Informatique, équipement et mobilier		11 970 468	p.m.	-	n/a
3 3 0 0	Frais de voyage des délégations	322 721	p.m.	-	n/a
3 3 0 1	Frais de voyage divers	15 000	p.m.	-	n/a
3 3 0 2	Frais d'interprétation	p.m.	p.m.	-	n/a
3 3 0 3	Frais de réception et de représentation	38 000	p.m.	-	n/a
3 3 0 4	Frais administratifs encourus lors des déplacements	p.m.	p.m.	-	n/a
3 3 0 5	Frais divers de réunion	15 525	p.m.	-	n/a
3 3 0	Réunions et conférences	391 246	p.m.	-	n/a
3 3 1 0	Dépenses de documentation et de bibliothèque	178 535	p.m.	-	n/a
3 3 1 1	Publications générales	56 263	p.m.	-	n/a
3 3 1 2	Information et manifestations publiques	59 155	p.m.	-	n/a
3 3 1	Information	293 952	p.m.	-	n/a

Article Poste	Intitulé	Exécution 2010	Budget 2011	PB 2012	2011/2012 variation (en %)
3 3 2 0	Fournitures de bureau	p.m.	p.m.	-	n/a
3 3 2 1	Frais d'études, d'enquêtes et de consultations	p.m.	p.m.	-	n/a
3 3 2 2	Autres dépenses de fonctionnement	11 204	p.m.	-	n/a
3 3 2	Dépenses diverses	11 204	p.m.	-	n/a
Total Chapitre 3 3 - Dépenses de fonctionnement		696 403	p.m.	-	n/a
TOTAL TITRE 3 - Dépenses résultant de l'exercice par l'institution de ses missions spécifiques		31 729 080	2 536 000	p.m.	n/a
TITRE 10 - Autres dépenses					
10 0	Crédits provisionnels	p.m.	p.m.	p.m.	n/a
10 1	Réserve pour imprévus	p.m.	6 000 000	6 000 000	0 %
TOTAL TITRE 10 - Autres dépenses		p.m.	6 000 000	6 000 000	0 %
BUDGET TOTAL		592 855 947	563 262 600	538 545 000	- 4,4 %

TABLEAU DES EFFECTIFS 2012

Section II - Conseil européen et Conseil

Catégorie et grade	Budget 2011			Catégorie et grade	Projet de budget 2012		
	Postes permanents	Postes temporaires			Postes permanents	Postes temporaires	
		Président CE	Autres			Président CE	Autres
HC	2	0	0	HC	2	0	0
AD 16	8	1	0	AD 16	8	1	0
AD 15	33 ¹	1	0	AD 15	33 ²	1	0
AD 14	90 ³	2	1	AD 14	104 ⁴	2	1
AD 13	155	3	0	AD 13	185	3	0
AD 12	202	2	2	AD 12	173	2	2
AD 11	152	0	0	AD 11	128	0	0
AD 10	79	3	0	AD 10	76	3	0
AD 9	84	1	0	AD 9	101	1	0
AD 8	88	0	0	AD 8	105	0	0
AD 7	158	1	0	AD 7	168	1	0
AD 6	183	3	0	AD 6	154	3	0
AD 5	120	0	0	AD 5	117	0	0
Sous-total	1352	17	3	Sous-total	1352	17	3
AST 11	35	2	0	AST 11	31	2	0
AST 10	41	1	0	AST 10	34	1	0
AST 9	54	0	0	AST 9	67	0	0
AST 8	90	1	0	AST 8	97	1	0
AST 7	301	2	0	AST 7	317	2	0
AST 6	276	2	0	AST 6	224	2	0
AST 5	198	3	0	AST 5	191	3	0
AST 4	183	1	0	AST 4	186	1	0
AST 3	191	3	0	AST 3	203	3	0
AST 2	219	1	0	AST 2	205	1	0
AST 1	195	0	0	AST 1	208	0	0
Sous-total	1783	16	0	Sous-total	1763	16	0
Total	3137	33	3	Total	3117	33	3
Total général	3173			Total général	3153		

¹ Dont 4 agents de grade AD 16 ad personam

² Dont 4 agents de grade AD 16 ad personam

³ Dont 7 agents de grade AD 15 ad personam

⁴ Dont 7 agents de grade AD 15 ad personam